



15ème législature

Question N° : 37560	De Mme Sandra Boëlle (Les Républicains - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse >Hospitalisations en hausse en psychiatrie	Analyse > Hospitalisations en hausse en psychiatrie.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le système de santé français qui fait face à une demande de soins de santé mentale et à un nombre d'hospitalisations en hausse en psychiatrie. Dans un rapport, publié en février 2021, sur les parcours dans l'organisation des soins en psychiatrie, la Cour des comptes a analysé l'offre de traitements et l'organisation des soins en santé mentale dans le contexte de pandémies que la France subit. Elle reconnaît la diversité de l'offre en soins psychiatriques et psychologiques déployée pour pallier ces différents troubles. Cependant, son analyse met l'accent sur le manque de coordination entre les hôpitaux, cliniques, établissements médico-sociaux et psychiatres libéraux. Ce manque de complémentarité entre professionnels nuit à l'efficacité du système en place. La Cour des comptes regrette aussi un nombre trop important de prises en charge en urgence de patients atteints de troubles plus sévères. Certains troubles psychiatriques nécessitent un suivi prolongé et une prise en charge préventive pour éviter les hospitalisations d'urgence ou sous contrainte. En l'état, les hospitalisations sont souvent inadéquates et ne sont pas orientées vers une sortie durable. La Cour des comptes préconise de généraliser le remboursement par la sécurité sociale des psychothérapies. Ces dernières peuvent être assurées par des psychologues libéraux sur prescription du médecin traitant et constituer ainsi une alternative préventive à l'hospitalisation. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur le rapport de la Cour des comptes et de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte mettre en œuvre le remboursement par la sécurité sociale des psychothérapies.